



## **Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez**

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0  
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833  
Courrier électronique : [info@munsar.ca](mailto:info@munsar.ca) Site web : [www.munsar.ca](http://www.munsar.ca)

Aux contribuables de la susdite municipalité

# **AVIS PUBLIC**

## **RÈGLEMENT 870-2016-2**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :**

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 20 MARS 2018, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 870-2016-2 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ – REMPLAÇANT, SANS MODIFICATION, LE RÈGLEMENT NUMÉRO 870-2016-1.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 870-2016-2 ENTRE EN VIGUEUR LE 21 MARS 2018, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

**DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE DIX-HUIT.**

**RENALD GRAVEL, M.A.**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**